

De quelques procédés récents pour le transport des blessés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De quelques procédés récents pour le transport des blessés

Bien qu'aucun des différents systèmes d'adaptation des roues de bicyclettes, ou des bicyclettes montées, au transport des brancards, n'ait obtenu de récompense au récent concours de S. M. l'Impératrice de Russie, à Londres, ces moyens de transport sont destinés, inévitablement, à rendre des services sur les champs de bataille, en particulier sur la seconde ligne. Mais peut-être aucun des nombreux systèmes proposés jusqu'ici n'a-t-il encore fait ses preuves; aussi se défie-t-on instinctivement d'appareils qui n'ont rien de la solidité, on pourrait presque dire de la massivité des moyens de transport en usage dans les armées. Mais cette massivité, est-elle une condition *sine qua non* de l'attirail des armées, et un appareil pour lequel le matériel est partout facilement à disposition et aisément remplaçable, ne doit-il pas, de droit, entrer en compétition, là surtout où le besoin s'en fait impérieusement sentir? Cela saute aux yeux. Aussi espérons-nous que le prochain concours quinquennal de la Croix-Rouge aura l'occasion de se prononcer sur ce mode de transport et d'en consacrer l'utilité, tout au moins pour les guerres en pays civilisés où il y a partout des routes bien tracées.

Deux systèmes principaux sont, à cet égard, en usage: ou bien on utilise une roue ou deux roues accouplées, comme moyen de trainage à bras du brancard, ou bien on se sert de deux bicyclettes menées par deux cyclistes montés, reliées par un cadre porte-brancard, pour en faire une voiture-bicyclette. Ces deux systèmes différents, qui répondent à des besoins différents aussi, ne sauraient se faire concurrence; l'un est destiné à rendre des services très grands sur le champ

de bataille et en première ligne, en permettant de diminuer la fatigue des porteurs et de réduire leur nombre tout en activant le transport, l'autre, sur les bonnes routes de la deuxième ligne, facilitera singulièrement l'évacuation rapide jusqu'aux ambulances ou aux trains d'évacuation des blessés. Nous croyons donc qu'il serait intéressant, pour les autorités sanitaires, d'accorder une sérieuse attention aux essais faits dans ce domaine et de provoquer, à l'occasion des manœuvres, des exercices pratiques à cet égard.

C'est, du reste, ce qui a déjà été fait dans quelques armées, et nous avons lu, entre autres, avec intérêt, à ce sujet, dans les *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, le mémoire de M. Leguelinel de Lignerolles, médecin-major de deuxième classe, sur les essais qu'il a institués par ordre du Ministre de la Guerre français sous la direction du Service de santé de l'armée.

L'auteur a fait construire des supports de brancards-bicyclette, suivant les deux types indiqués plus haut, l'un par l'accouplement de deux bicyclettes reliées par un cadre en tubes d'acier, démontable et peu encombrant; l'autre au moyen d'un cadre spécial et d'une fourche porte-brancard fixée sur deux roues-avant de bicyclettes, pour être traîné par un seul homme. Les deux systèmes ont été soumis à des essais pratiques qui ont donné pleine satisfaction et, bien qu'ils ne représentent pas des types très différents d'autres modèles analogues, déjà connus, il est regrettable que le Jury du concours de Londres n'ait pu voir les appareils de M. Leguelinel de Lignerolles qu'en modèles réduits, ce qui, au milieu de l'abondance des objets exposés, a empêché d'y prêter l'attention qu'ils méritaient.

Ajoutons que M. Leguelinel de Lignerolles a décrit dans les *Archives de médecine et de pharmacie* de juin dernier un intéressant modèle de bêche démontable pour brancard, qui s'adapte fort bien aux modes de transport par bicyclettes ou roue de bicyclettes décrits par lui.

Parmi les modèles de cadres pour le transport des blessés entre deux cyclistes montés, il convient de signaler ici celui de M. D. Hummel, instructeur dans l'armée fédérale suisse. De même que le cadre de M. Leguelinel de Lignerolles, il est démontable et pliable sous un volume restreint. Le mode de fixation aux bicyclettes et le mode de démontage sont un peu différents, mais très pratiques aussi.

Ces deux systèmes sont adaptés pour le transport du brancard réglementaire. Peut-être l'expérience du transport des blessés par un moyen aussi rapide que la bicyclette conduira-t-elle à l'essai de formes de brancards moins rigides que les brancards ordinaires, les secousses à l'allure rapide des bicyclettes, devant être assez intenses suivant la qualité des routes. La forme, mi-sac, adoptée par M. Eybert pour son brancard, d'après la « Stuhlbahre » de Port, nous semblerait pouvoir donner des résultats meilleurs à cet égard, sans nécessiter, vraisemblablement, de modification dans la disposition du cadre porte-brancard.

En ce qui concerne les brancards roulants, les modèles à deux roues, tels que celui de M. Leguelinel de Lignerolles, visent surtout le transport par un seul homme menant devant ou derrière lui, le brancard comme une charrette à bras.

On a cherché aussi à alléger le poids du brancard porté, à en faciliter le manie-ment, par l'adaptation d'une seule roue placée à égale distance des deux porteurs, sous le cadre du brancard.

On peut signaler comme ingénieusement construit, à cet égard, le modèle récemment adopté par la colonne sanitaire de la Croix-Rouge de Lubeck: Un cadre léger assure, au repos, le maintien de la roue dans sa position verticale et permet de placer et de déplacer aisément le brancard de dessus la plateforme à ressorts de l'appareil. Pendant la marche, cette partie se relève d'elle-même à distance du sol.

Quand on connaît les fatigues d'un transport tant soit peu prolongé du brancard à bras, on ne peut qu'applaudir à ce perfectionnement peu encombrant et peu coûteux, qui, bien que conservant les deux porteurs, transforme le brancard réglementaire en un véhicule léger et très maniable, qui augmente singulièrement la rapidité du travail des brancardiers.

Dans les chemins de montagne, les systèmes à roues sont de peu d'utilité; le Dr Eybert, dans ses intéressants essais faits l'année dernière, est déjà arrivé à cette constatation et à l'adoption, pour ce cas, du système de traînage ou de glissement, qui donne des résultats bien plus satisfaisants, en somme, dans la haute montagne tout au moins, que le transport en chars, à mulets ou à bras, avec brancards ou cacolets.

Pour suppléer à l'insuffisance des traîneaux dont les paysans se servent pour descendre leur foin, le Dr Lair, médecin-major de 2^e classe, a fait construire un petit traîneau démontable, peu lourd, puisqu'il ne pèse que 15 kilos, et qui se plie sous un assez petit volume. Son prix est minime; on en peut charger facilement six sur un mulet. Avec un blessé, un seul homme le traîne sans fatigue à la descente; sur les pentes et sur les sentiers de montagne, il passe à peu près partout. Grâce à l'élasticité des lames d'acier qui forment le châssis-porte-brancard, le blessé ressent peu les cahots du chemin et arrive à des-

tionnement infiniment plus promptement et avec moins de fatigue que par les moyens habituels de transport en montagne.

Evidemment, l'avenir du transport des blessés en montagne est aux différents systèmes de glissement encore trop peu connus et expérimentés jusqu'ici. Les essais faits dans ce domaine sont donc fort intéressants à enregistrer.

On ne saurait se passer toutefois du transport à dos de mulet et la question est ici d'autant plus difficile que la fixation d'un malade ou d'un blessé sur une selle ou sur un bât est chose fort délicate. Pas plus la position à cheval que la position assise ne sont d'une adaptation aisée, vu les violentes secousses de la marche de la bête et l'inégalité des chemins de montagne.

Chargé toutefois par le directeur du Service de santé français de la recherche d'un cacolet unique s'adaptant aux différents modèles de bât en usage dans l'armée, le Dr Long, médecin-major de 2^e classe, a réalisé un siège latéral avec dossier qui, certainement, résout au plus près des

desiderata, les nombreuses difficultés du problème. Les résultats en ont été satisfaisants; la position du blessé est confortable autant qu'elle peut l'être sur un cacolet, le centre de gravité est placé très bas, ce qui diminue l'appréhension du blessé aussi bien que l'amplitude du balancement. L'appareil est simple, tout d'une pièce; aucune partie n'est détachable et ne peut se perdre; il est solide et ne pèse que 19 kilos. Occupant un faible volume, ces appareils peuvent être transportés empilés; le montage en est facile et la fixation très robuste; le cacolet en place fait bloc avec le bât; son prix est des plus modique. Voici donc un appareil ingrat, très difficile à réaliser sous une forme tant soit peu solide et commode, arrivé, grâce aux recherches de M. Long, à ce qu'on peut en attendre de mieux. Pour qui sait les déceptions habituelles en ce qui concerne le transport par cacolets, il n'est pas sans intérêt de connaître désormais un appareil pratique.

(Bulletin international, octobre 1907.)

Conférences sur la Croix-Rouge avec projections

Appel

aux comités des Sociétés de la Croix-Rouge, des Sociétés de samaritains, des Sociétés sanitaires militaires et de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Dès le mois d'octobre 1907, la Société centrale de la Croix-Rouge a mis à la disposition des sociétés une série de clichés à projections pour servir de base à des Conférences de propagande en Suisse.

Les 90 clichés formant cette première collection sont actuellement aussi à la disposition des Sociétés romandes par le fait que le texte explicatif qui les accom-

pagne vient d'être publié en français par les soins de la Direction centrale.

L'époque du 15 février à la fin de mars 1908 a été plus spécialement réservée à la Suisse romande.

Nous recommandons donc vivement aux sections de la Croix-Rouge qui pensent organiser de ces conférences, de s'inscrire au plus vite auprès du Secrétariat central.

Les principes édictés par la Direction au sujet des conférences avec projections, sont les suivants:

1^o Les conférences doivent servir avant tout à faire connaître l'œuvre de la